



Ville de Draguignan

Affiché le : 20 juillet 18

**Compte-rendu par extraits des décisions prises par Monsieur le Maire en vertu de la délégation de compétences qui lui a été accordée par le Conseil Municipal conformément à l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales :
19 juillet 2018**

Décision municipale n° 2018-255 en date du 19 juillet 2018 :

Marché public pour la fourniture, l'installation et la maintenance de tableaux numériques interactifs pour les écoles primaires et élémentaire de la Commune, attribué à la société MBSMS sise à Vitrolles (13). Le montant du marché s'élève à 193 710 € TTC.

Décision municipale n° 2018-256 en date du 19 juillet 2018 :

Signature d'un contrat de cession de droit d'exploitation entre la Commune et les associations « Cicada prod » et « Kiparo Créations », afin de mener à bien un concert parfumé à la Chapelle de l'Observance à Draguignan. La Commune versera 390 € à l'association « Cicada Prod » et 240 € à l'association « Kiparo Créations ».